

PORTANT COMPOSITION DES JURYS DES DIPLOMES UNIVERSITAIRES

ANNEE UNIVERSITAIRE 2019-2020

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE

Vu l'article L613-2 modifié du Code de l'Education ;

Vu les statuts de l'Université Clermont Auvergne ;

ARRETE

Article 1 :

La composition des jurys des Diplômes Universitaires du Centre Fleura comme suit :

Diplôme Universitaire « Langue Française et Spécialité Sciences du Langage »

Membres du jury :

Céline EVESQUE, Président du jury, PRCE, Directrice du Centre Fleura
Hana GRUET SKRABALOVA, Vice-président du jury, MCF

François TROUILLEUX, MCF
Sébastien GENESTE, Enseignant contractuel
Karine LEREBOURS, Enseignant de FLE

Diplôme Universitaire « Langue Française et Spécialité Littérature Française »

Membres du jury :

Céline EVESQUE, Président du jury, PRCE, Directrice du Centre Fleura
Chloé CHAUDET, Vice-président du jury, MCF

Céline GABET, Enseignant contractuel
Karine LEREBOURS, Enseignant de FLE
Marjolaine VALLIN, PRAG
Pascal TORRIN, PRAG

Diplôme Universitaire « Langue Française et Spécialité Ingénieur »

Membres du jury :

Céline EVESQUE, Président du jury, PRCE, Directrice du Centre Fleura
Jian-Jin LI, Vice-président du jury, MCF

Alexandre GUITTON, MCF
Jean-Philippe GAYON, PU
Jean-Pierre FONTAINE, PU
Christian LARROCHE, PU
Christophe PASQUIER, MCF
Céline GABET, Enseignant contractuel
Régine LACOMBE, Enseignant de FLE
Sébastien GENESTE, Enseignant contractuel

Diplôme Universitaire « Langue Française et Spécialité Informatique »

Membres du jury :

Céline EVESQUE, Président du jury, PRCE, Directrice du Centre Fleura
Vincent LIMOUZY, Vice-président du jury, MCF

Fatiha BENDALI, MCF
Mina ACHAIBI, Enseignant FLE
Elodie MONTAURIOL, Enseignant de FLE

Diplôme Universitaire « Langue Française et Spécialité Information et Communication »

Membres du jury :

Sandrine CANALE, Président du jury, PRCE
Cécilia BRASSIER-RODRIGUES, Vice-président du jury, MCF

Catherine BOUTIN AURINE, PRCE
Céline EVESQUE, PRCE
Sébastien GENESTE, Enseignant contractuel

Diplôme Universitaire « Langue Française et Spécialité Gestion »

Membres du jury :

Sandrine CANALE, Président du jury, PRCE
Fabien ROUX, Vice-président du jury, MCF

Sylvie DOMERGUE, PRAG
Céline EVESQUE, PRCE
Karine LEREBOURS, Enseignant contractuel
Céline GABET, Enseignant contractuel

Diplôme Universitaire « d'Etudes Française (DUEF) »

Membres du jury :

Céline EVESQUE, Président du jury, PRCE, Directrice du Centre Fleura

Eléonore DOPONT, Vice-président du jury, Enseignant FLE

Mina ACHAIBI, Enseignant FLE

Aurélié BARDAU, Enseignant de FLE

Claire BERTHONNEAU, PRCE

Dominique BETAIL, Enseignant de FLE

Sandrine CANALE, PRCE

Evelyne DELSUC, Enseignant de FLE

Céline GABET, Enseignant contractuel

Sébastien GENESTE, Enseignant contractuel

Marion GIRARD, Enseignant contractuel

Marie GODET, Enseignant de FLE

Régine LACOMBE, Enseignant de FLE

Karine LEREBOURS, Enseignant de FLE

Béatrice MAGNIN, Enseignant de FLE

Elodie MONTAURIOL, Enseignant de FLE

Barbara PETIT, Enseignant contractuel

Chloé SAGNET, Enseignant de FLE

Pascal TORRIN, PRAG

Marjolaine VALLIN, PRAG

Article 2 :

L'arrêté 2019-516 est abrogé.

Article 3 :

Le Directeur Général des services de l'Université Clermont Auvergne est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Clermont-Ferrand, le 28/10/2019

Le Président de l'Université Clermont Auvergne

Mathias BERNARD



- Transmis au contrôle de légalité le

- Publié le

29 OCT 2019

29 OCT 2019

Modalités de recours : En application de l'article R421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.